Séance ordinaire du 11 juin 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°11062024D04

Objet : Enfance Education – vote des tarifs périscolaires

Date de la convocation et de l'affichage : 5 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Le 11 juin 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER		X		Franck VILLAND
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL		X		Serge GUILLEMAT
Roger BILLARD	X			
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE		X		Chantal GIRAUD
Mylène AVILA	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D04-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Elodie Da Silva

Rapporteur : Franck VILLAND, Maire

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs des services périscolaires facturés aux familles sont votés par le conseil municipal.
Les grilles tarifaires des services périscolaires ayant été revues ces deux dernières années (la restauration scolaire en 2022 ; les accueils du matin et du soir et l'étude dirigée en 2023), il est proposé de maintenir les tarifs actuellement en vigueur.

Les tarifs des différentes prestations périscolaires sont les suivants :

- Accueil du matin (7h30 à 8h20) - tarif horaire

	Familles de Porte-de-Savoie	Familles hors commune
QF < 500	1,40 €	2,70 €
501 < QF < 700	1,45 €	2,80 €
701 < QF < 1000	1,50 €	2,85 €
1001 < QF < 1400	1,60 €	2,90 €
1401 < QF < 1800	1,65 €	3,00 €
1801 < QF < 2100	1,95€	3,15 €
QF > 2101	2,10 €	3,15 €

- Accueil du soir (16h30 à 18h30) – tarif horaire

	Familles de Porte-de-Savoie	Familles hors commune
QF < 500	1,40 €	2,70 €
501 < QF < 700	1,45 €	2,80 €
701 < QF < 1000	1,50 €	2,85 €
1001 < QF < 1400	1,60 €	2,90 €
1401 < QF < 1800	1,65 €	3,00 €
1801 < QF < 2100	1,95€	3,15 €
QF > 2101	2,10 €	3,15 €

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D04-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024

- Tarifs Etude dirigée (16h45 à 17h45)

	Familles de Porte-de-Savoie	Familles hors commune
QF < 500	1,45 €	3,35€
501 < QF < 700	2,10 €	3,70€
701 < QF < 1000	2,75 €	4,35€
1001 < QF < 1400	3,25 €	5,00€
1401 < QF < 1800	3,90 €	5,65€
1801 < QF < 2100	4,50 €	6,30€
QF > 2101	5,25 €	6,30€

- Tarifs Restauration scolaire (11h30 à 13h20 ou 11h45 à 13h35 ou 12h00 à 13h50)

	Familles de Porte-de-Savoie	Familles hors commune
QF < 500	3.60 €	4.35 €
501 < QF < 700	3.95 €	4.75 €
701 < QF < 1000	4.65 €	5.50 €
1001 < QF < 1400	5.00 €	6.75 €
1401 < QF < 1800	5.20 €	7.50 €
1801 < QF < 2100	5.70 €	7.90 €
QF > 2101	6.15 €	8.05 €

Pour les familles signataires d'un **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)**, les tarifs du restaurant scolaire sont les suivants :

	Familles de Porte-de-Savoie	**Familles hors commune**
QF < 500	1.55 €	1.70 €
501 < QF < 700	1.65 €	1.90 €
701 < QF < 1000	1.95 €	2.15 €
1001 < QF < 1400	2.25 €	2.65 €
1401 < QF < 1800	2.55 €	2.95 €
1801 < QF < 2100	2.85 €	3.05 €
QF > 2101	2.95 €	3.15 €

- Participation horaire de la commune aux Ateliers anglais Mini-Schools (16h45 à 17h45) (cycle de 25 séances)

Le tarif applicable tiendra compte du coût de la prestation facturé par l'association Mini-Schools duquel sera déduite la participation (par séance) de la commune fixée comme indiquée ci-dessous :

	Familles de Porte-de-Savoie
QF < 500	1.90€
501 < QF < 700	1.80€
701 < QF < 1000	1.50€
1001 < QF < 1400	1.30€
1401 < QF < 1800	0.90€
1801 < QF < 2100	0.40€
QF > 2101	0.20€

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D04-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024

- Cotisation familiale

Par année scolaire, une cotisation familiale annuelle de 6€ sera demandée lors de l'inscription aux services périscolaires au titre des frais de traitement administratif du dossier d'inscription.

Certains agents communaux, domiciliés dans les communes environnantes mais dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de Porte-de-Savoie se voient appliquer le tarif « familles hors commune ».

Il est proposé qu'à compter du 1er septembre 2024, un tarif « Agents communaux » soit créé, identique au tarif « Familles de Porte-de-Savoie ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les grilles des tarifs périscolaires à compter du 1er septembre 2024 telles que précisées ci-dessus ;
- **CREE** un tarif « Agents communaux » identique au tarif « Familles de Porte-de-Savoie » ;
- **DIT** que ces tarifs restent en vigueur jusqu'au vote d'une nouvelle délibération.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 11 juin 2024
Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du
Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND

Mairie Porte-de-Savoie
Savoie

La secrétaire de séance,
Elodie DA SILVA

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D04-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024